



Mise en œuvre

FRANCE 3 EN FAITS ET EN CHIFFRES

Secteur : service public audiovisuel.

Chiffre d'affaires :

1 069 millions d'euros en 2002

Effectif : 4 540 personnes, dont 1 380 journalistes, sur 90 sites

Activité : 18 300 heures de programmes diffusées, dont 11 400 heures sur les antennes régionales.

PROBLÉMATIQUE

Ouvrir des espaces sécurisés adaptés au partage d'information.

La répartition régionale de France 3 et les déplacements réguliers de ses collaborateurs nécessitent la création d'espaces de coopération cloisonnés. Les équipes travaillant ensemble doivent pouvoir y partager planning et documents.

SOLUTION ADOPTÉE

Construite au-dessus du logiciel de travail en groupe QuickPlace de Lotus (IBM), elle s'appuie sur un serveur Web Domino de Lotus, accessible depuis l'intranet de France 3. Les logiciels sont installés sur un serveur biprocesseur, équipé d'une mémoire vive de 1 Go et d'une mémoire de masse de 70 Go pour un millier d'utilisateurs et une soixantaine de communautés. Chaque village requiert 100 à 150 Mo d'espace disque. Pour les collaborateurs extérieurs, Mayetic héberge des villages sur ses propres serveurs.

Délai de mise en œuvre :

Environ six mois pour la première installation (à partir de juin 2001). Migration en 2002 vers la version 2.6 de QuickPlace.

Investissement :

Montant non communiqué. Les licences de QuickPlace ont été acquises en 2001 pour une durée de trois ans.

L'intranet de France 3 à l'heure des villages de coopération

L'intranet de France 3 héberge des espaces de collaboration privés, les villages. Ses équipes s'y regroupent pour préparer une émission de télévision ou partager des documents.

France 3 : 4 500 salariés permanents, autant de pigistes et d'intervenants occasionnels. Pour les collaborateurs, l'accès à des espaces de coopération communs se justifie quotidiennement. D'autant que la chaîne de télévision publique est éclatée entre quatre-vingt-dix sites régionaux qui sont tous amenés à travailler ensemble. En 2001, le détournement de la messagerie électronique pour le partage de documents fait apparaître un réel besoin pour des outils véritablement destinés au travail en groupe. "Les utilisateurs ouvraient des espaces publics réservés sur Outlook pour y placer des documents, mais cela surchargeait les serveurs et l'accès aux fichiers ne pouvait s'effectuer qu'en lecture", relate Marie Lombardo, responsable des domaines finances et gestion à la direction informatique de la chaîne.

A chaque village son gestionnaire

L'entreprise opte alors pour une application de collaboration développée par la société de conseil Mayetic au-dessus du logiciel QuickPlace d'IBM/Lotus. L'ensemble est installé sur un serveur Lotus Domino. La solution permet de créer, à volonté, des espaces de travail communs dénommés villages. L'outil établit des arborescences qui, selon les droits accordés, rendent visibles les différents espaces aux groupes d'utilisateurs. "Outre cette gestion de la sécurité, Mayetic-village apporte une fonction de révision de documents qui permet de dupliquer les fichiers et garde la trace des anciennes versions", explique Marie Lombardo. Des avis de notification par courriel avertissent les membres des villages



Une fois le village créé, le gestionnaire de la communauté est le seul maître à bord. C'est lui qui gère les utilisateurs, accorde les accès aux différentes salles de l'espace et attribue les droits de modification des documents.

lorsqu'un document a été modifié, avec un lien direct vers la page concernée." Très vite, les villages se multiplient sur l'intranet de France 3. "Près de 1 000 personnes sont actuellement déclarées en interne sur différentes communautés, dénombre Marie Lombardo. A chaque demande, notre administrateur Lotus se charge de créer un village et de déclarer un gestionnaire. Par la suite, nous n'intervenons plus dans ces espaces collaboratifs."

La vocation première des villages est d'offrir un cadre pour des projets informatiques ou télévisuels. Les participants y stockent leurs cahiers des charges, comptes rendus de réunions, spécifications et documents de recettes. D'autres servent à l'échange de fichiers audiovisuels en basse résolution entre les régions et le siège. L'unité de fiction y a recours pour stocker les fiches de tous les films diffusés par la chaîne. Les villages sont également exploités par les émissions de télévision. Ainsi, "Faut pas rêver" l'utilise pour créer un lien entre ses journalistes, fréquemment en reportage. Pour les collaborateurs extérieurs qui n'accèdent pas

à l'intranet, des espaces collaboratifs sont hébergés sur un serveur externe, géré par Mayetic. D'autres villages réunissent des directions fonctionnelles, comme les chefs de centre qui gèrent l'ensemble du matériel, ou les responsables des ressources humaines qui y trouvent les réglementations définies par le siège. Alors que certains espaces vivent de façon ponctuelle, comme celui de Roland-Garros par exemple, la durée de vie des villages fonctionnels n'est pas limitée. Après deux ans d'exploitation, l'espace disque est porté de 40 Go à 70 Go, pour faire face à l'augmentation du nombre de villages créés.

Mise en place d'un annuaire unique

Rançon du succès, l'adoption rapide de Mayetic village incite France 3 à quelque peu négliger l'étape de formation en 2001. Résultat, les demandes d'assistance vers le service informatique se multiplient. "Assez intuitive pour l'utilisateur, la prise en main est un peu plus compliquée pour le gestionnaire, qui doit mettre en place le village, et accor-

der les droits d'accès privés aux différentes salles créées dans cet espace", explique Nicolas Hemery, administrateur système Web. Or, le principe de base de l'application, c'est de désigner ce responsable parmi les utilisateurs et de le laisser organiser librement sa communauté. "QuickPlace propose maintenant un super gestionnaire qui autorise l'intervention d'un administrateur global, mais lorsque le produit a été installé, l'exploitation informatique n'avait pas plus de droits à l'intérieur d'un village qu'un gestionnaire standard."

Un autre regret est formulé a posteriori par les équipes d'exploitation. Celui de n'avoir pas requis dès l'origine l'annuaire centralisé de Lotus afin de ne gérer qu'un seul identifiant et un seul mot de passe par utilisateur pour l'ensemble des communautés. "Au départ, nous avons laissé les responsables créer leurs propres logins avec des règles", indique Marie Lombardo. Un utilisateur qui participait à six communautés possédait un identifiant et un mot de passe différent pour chacune d'elles. "Lorsque nous avons voulu mettre en place un annuaire pour naviguer d'un village à l'autre sans qu'il faille se reconnecter, nous avons rencontré de sérieuses difficultés pour refaire le lien entre tous les identifiants déjà créés."

A terme, tous les villages s'intégreront sur le portail d'entreprise de France 3, avec un système d'identification unique (SSO, Single Sign On). Le passage à l'annuaire unique était donc incontournable. "Il faut savoir dès le début vers quoi on veut s'orienter plutôt que d'attendre que le produit soit en exploitation pour le modifier", conclut sagement Marie Lombardo. ●

MARYSE GROS